

ROXILANE D2

Peinture aux résines acryliques et siloxanes en phase aqueuse



- MAT PROFOND
- TRÈS BON POUVOIR GARNISSANT

- MICROPOREUX ET RESPIRANT
- EXCELLENTE RÉSISTANCE AUX UV ET INTEMPÉRIES

DÉFINITION : Produit en phase aqueuse à base de copolymères acryliques et siloxanes pour une utilisation en peinture microporeuse de façades, d'aspect mat.

CYCLE DE VIE

- FDES disponible sur la base INIES www.inies.fr ou sur www.blancolor.com



COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/c) : 40 g/l.
Ce produit contient moins de 1 g/l COV.



DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : Extérieur.

DESTINATION : Ravalement de façade.

CONDITIONNEMENTS : 4L - 15L

TEINTES : Livré en blanc et tons clairs (TC) du POLYCROM® SYSTEME.

Teintes pastels réalisables à la machine à teinter.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art et au DTU en vigueur pour la préparation des supports comme pour l'application. Travailler sur des supports convenablement préparés, conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS :

Parements de béton brut de décoffrage, de produits industriels en béton, panneaux-dalles de béton cellulaire. Béton ou maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liant hydraulique. Panneaux de fibres ou particules à liant ciment. Briques et pierres de parement. Revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique. Enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable, refaits à neuf. Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support. Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas appliquer sur subjectile à fort relief. Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas s'arrêter en milieu de façade. Tout élément de façade commencé doit être traité jusqu'à l'arête ou au joint de calepinage suivant. Ne pas changer de numéro de lot sur des faces de même exposition. Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C ou supérieure à 35 °C, ni par humidité relative supérieure à 80 % par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds à une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS :

Conforme aux DTU 59.1.
Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer. Élimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bars). Ragréage et rebouchage si nécessaire. Lichens et moisissures : traitement avec le produit de nettoyage DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS sans rinçage (cf. fiche technique).

DILUTION :

À l'eau.
Brosse et rouleau : En couche d'impression : 5 à 10%.
En couche intermédiaire ou de finition : 0 à 5%.
Pistolet : 15%.

MATÉRIEL :

- Rouleau polyamide texturé de 12 à 18 mm.
- Pistolet sans air : buses Ø 15 à 19 millimètres de pouce et filtre de 30 mailles.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPÉCIFIQUE :

8 à 10 m²/L et par couche.
Rendement variable d'environ 20% en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SÉCHAGE (T°=23°C et HR = 50%) :

- Sec en surface : 1h.
- Recouvrable : 6h.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL : Au l'eau immédiatement après usage.

MODE D'APPLICATION	Sur fonds farinants, poreux, friables	Sur fonds bruts	Sur anciens fonds de peintures en feuil mince (épaisseur < 200 µm) en bon état de conservation
FIXATEUR	BLANCOFIX dilué		-
IMPRESSION ⁽¹⁾	ROXAPRIM		ROXAPRIM ou ROXILANE D2 dilué
INTERMÉDIAIRE FINITION ⁽²⁾	2 couches de ROXILANE D2		1 à 2 couches de ROXILANE D2

⁽¹⁾ Impressions recommandées. Autres primaires possibles (nous consulter). Il est impératif de consulter les fiches techniques des produits cités ci-dessus avant mise en peinture.



ROXILANE D2

Peinture aux résines acryliques et siloxanes en phase aqueuse



Produit à consulter
sur notre site

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : Produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.

Fonctions particulières : Par référence à FD T30-805 :

- Protection du film contre les micro-organismes : contient un agent de préservation du feuil contre le développement des micro-organismes.
- Résistance aux intempéries.
- Protection de surface (insensibilité à l'eau).
- Bonne perméabilité à la vapeur d'eau.
- Apporte une texture et une couleur uniforme au support.

IDENTIFICATION :

Caractérisation selon NF T36-05 : famille I – 7b₂.

Classement normalisé : G₃ E₃ S₂ V₂ W₂ A₀ C₀ (classement français D2).

EXTRAIT SEC :

En poids : 63,9 ± 2,0 %.

En volume calculé : 43,5 ± 2,0 %.

MASSE VOLUMIQUE : 1,59 ± 0,05 kg/dm³.

POINT D'ÉCLAIR : Non inflammable, produit en phase aqueuse.

PRÉSENTATION EN POT : Épais.

ASPECT DU FEUIL SEC :

Très mat.

Indice de brillant à 85° = 3.

CONSERVATION : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTROLE QUALITÉ : Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SECURITE EN CAS D'INCENDIE : Classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE : Accessible sur le site www.blancolor.com ou quickfds.com.

AUTRES INFORMATIONS

RÉFÉRENTIELS D'EMPLOI : NF DTU 59.1.

ENTRETIEN OU RÉNOVATION DU REVÊTEMENT : **Entretien courant :** Nettoyage à l'eau sous pression avec traitement DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS (cf. fiche technique). **Rénovation :** Selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

RECOMMANDATIONS relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus : Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DÉCHETS : Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier.

Éliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

Édition du 24/03/26. Cette fiche technique annule et remplace les précédentes éditions relatives au même produit. L'évolution des techniques étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Document consultable sur notre site internet www.blancolor.com

